Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les certificats vaudois de culture générale reconnus par la CDIP

La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a reconnu, le 29 juin 2007, les nouveaux certificats de culture générale qui seront délivrés par les gymnases dès 2008. En effet, avec les nouvelles règles édictées par la Confédération, le canton de Vaud a dû transformer les écoles de diplôme de ses gymnases en écoles de culture générale et de commerce.

Le 29 juin 2007, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a reconnu les certificats qui seront, dès 2008, délivrés par les nouvelles écoles de culture générale et de commerce des gymnases vaudois. Il s'agit des certificats de culture générale des options sociopédagogique, santé, artistique et socio-éducative.

Pour rappel, les gymnases vaudois ont délivré depuis de nombreuses années des diplômes vaudois de culture générale parallèlement aux baccalauréats vaudois et maturités fédérales gymnasiales. En 1996, la Loi vaudoise sur l'enseignement secondaire supérieur a transformé la division de culture générale des gymnases vaudois et la section du diplôme des écoles supérieures de commerce en écoles de diplôme. Chacun des neuf gymnases vaudois comprenait, dès lors, une école de maturité et une école de diplôme.

En 2003, la CDIP a adopté un nouveau règlement concernant la reconnaissance des certificats délivrés par les écoles de culture générale. Le Département vaudois de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) a dès lors modifié les plans d'études et programmes de ses gymnases pour les mettre en conformité avec ce texte. Désormais, la dénomination « écoles de culture générale » remplace celle des « écoles de diplômes des gymnases vaudois ».

La réorganisation des écoles de culture générale et de commerce (ECGC) des gymnases vaudois d'une part et la reconnaissance fédérale des certificats délivrés d'autre part confirment le rôle important de cette voie de formation, principalement destinée aux élèves qui souhaitent par la suite entreprendre des formations professionnelles exigeantes dans les domaines de la santé, du travail social, de l'enseignement, des arts ou de l'économie et du commerce. 2500 élèves sont

actuellement inscrits à l'ECGC.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 septembre 2007

DFJC, Anne-Catherine Lyon, cheffe de département, 021 316 30 01 DFJC, Séverin Bez, directeur général adjoint en charges des gymnases vaudois, 021 316 34 00 www.vd.ch/dfjc , info.dgvd@vd.ch